

IV. — EN GUISE DE SYNTHÈSE

INTERROGATION CRITIQUE SUR LA CENTRALITÉ DU MOUVEMENT OUVRIER AU MAGHREB

A prendre le mouvement ouvrier comme objet d'étude, d'autant que le choix est généralement guidé par la conviction, l'on risque de poser la classe ouvrière comme centrale et de calquer l'évolution sociale et politique sur les vicissitudes et les démêlés des syndicats et des partis communistes avec les partis nationalistes. Le Proletariat serait la clef de l'histoire au Maghreb, comme ailleurs, avant même que l'on ne se pose la question de son existence, de sa consistance et de son importance. Deux approches, positive et négative, se rejoignent en leur postulat : celle qui subordonne les destinées maghrébines au rôle premier du mouvement ouvrier, vouant à la déconsidération le nationalisme bourgeois ; la seconde, plus récente, disant le triomphe d'une bourgeoisie d'Etat ou d'une bureaucratie technocratique, n'en prend pas moins pour référence ultime le prolétariat, pour la place qu'il n'occupe pas mais devrait occuper. Il a fallu attendre les derniers moments de la Table ronde (1) pour entendre qu'il y avait « évidemment » des chômeurs, et de découvrir que les déshérités venaient rejoindre les grévistes dans la rue, ou plutôt les submerger. Les masses urbaines rompaient les barrières de l'ordre public et les limites des organisations ouvrières.

Le principal regret demeure que la comparaison n'ait pas été tentée entre ces moments évoqués en termes semblables : les manifestations de 1977 en Algérie quand « la grève débordait les chantiers et les ateliers » (Houari Touati), janvier 1978 en Tunisie réveillant « la peur des masses » (Mohsen Toumi), et juin 1981 à Casablanca où dans les mêmes quartiers se déployait à nouveau cette violence à répétition de la rue et de la répression. Si Casablanca est unique, du moins l'était comme concentration ouvrière et sous-prolétaire, d'autres centres grossissent aujourd'hui en réserves de masses ; l'urbanisation l'emporte sur les campagnes, par dispersion même, et les sans-travail rejoignent les travailleurs ; les jeunes générations mêlent les lycéens, les étudiants, et les lycéens plus que les étudiants, les actifs et les inactifs, sans parler des similitudes apparentes : « jean et transistor » selon la formule de Juliette Bessis. En ce flot social, où se tient donc le mouvement ouvrier ?

(1) Table ronde organisée par le CRESM à Aix-en-Provence, les 23, 24 et 25 juin 1983, sur « le mouvement ouvrier du Maghreb ».

Peut-être s'ammare-t-il à l'exercice d'un syndicalisme en lieu et place de réalité ouvrière. Au remuement de base qui dépasse donc de beaucoup le fait ouvrier, s'ajoutent en effet dans les trois Etats maghrébins, les correspondances de fonction assumées par les centrales syndicales. Au Maroc, la provocation tendait à l'élimination d'un syndicat ou plutôt d'un syndicalisme politique — c'est l'USFP qui était visée —, tandis qu'une certaine tolérance s'étend au syndicalisme corporatif. Il s'agit donc des rapports entre syndicats et pouvoir. Dans les grèves en Algérie, à défaut de maîtriser ce mouvement, l'UGTA s'en sert dans ses relations avec le gouvernement et le parti unique ou plutôt le gouvernement du parti, soit le gouvernement réel. La direction syndicale présente donc ce visage bifrons (signalé par Nouredine Saadi), pour faire figure de médiateur. En Tunisie, le syndicalisme prétendait et prétend encore offrir une alternative politique. Dans tous les cas, le syndicat ouvre un lieu d'opposition politique, non déclarée cependant, le plus souvent, selon le clivage des luttes anciennes, jusqu'à la reviviscence en lutte d'appareils, de la période de lutte de libération nationale, quand les manifestations urbaines annoncent des problèmes sociaux d'une autre génération et d'une autre dimension.

Le Maghreb en Afrique n'anticiperait-il pas une évolution déjà atteinte en Amérique latine, par la prolétarianisation dans la dépendance, la dépendance externe du Nord, et la dépendance interne de l'Etat ? Devant ces entraînements sociaux et en ces conflits, que vaut l'image d'une classe ouvrière « classique » et d'un mouvement ouvrier qui s'est organisé sur le modèle européen pour ne pas dire français ?

I. — DOUTE THÉORIQUE SUR LA CENTRALITÉ OUVRIÈRE QUAND S'IMPOSE LA GESTION ÉTATIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Dans les débats d'anciens combattants en histoire du Maghreb, s'opposent encore les deux camps : ceux pour qui la question nationale est centrale, ceux pour qui la centralité repose sur la classe ouvrière ; c'est que l'une ou l'autre affirmation cherche sur le même mode à établir l'hégémonie de parti ou le droit au monopole étatique. Cette altercation avait un sens théorique ou plutôt historique dans la phase de libération nationale ; depuis l'avènement de l'Etat national, nous nous situons en pleine idéologie de légitimation. La centralité ouvrière qui met en équation grèves, syndicat, parti révolutionnaire et classe ouvrière, relève d'un marxisme philosophique à commencer par celui du Jeune Marx qui fait du prolétariat, sinon une essence, du moins une abstraction universelle qui prendrait corps en classe en soi et pour soi ; à partir du capitalisme, le prolétariat est doté comme d'une permanence de nature, fut-elle sociale, et d'une finalité transhistorique. La plupart des exposés étaient encore ici en quête d'un prolétariat au Maghreb, et plus encore en complaisance en cet espoir suprême que serait le mouvement ouvrier organisé, et donc en attente de leur avènement commun.

Que la centralité ouvrière ait trouvé quelque validité en capitalisme industriel, l'a fait prendre pour norme absolue par les économistes du dévelop-

pement dans le Tiers-Monde et plus encore par les aspirations au développement fut-ce par une voie non capitaliste. Au Maghreb, les lieux d'application en dépit des pôles de croissance récents et d'une certaine dispersion, ne furent et ne sont qu'exceptionnels : mines pour le passé, phosphates encore cependant au Maroc, pétrole et gaz ; les principales concentrations d'emploi ouvrier demeurent les ports et les chantiers, et le premier secteur : le bâtiment et les travaux publics. Les analyses sociales font référence au procès de production, quand ce qui l'emporte c'est la non-production, et même le non-travail ; le salariat qui grandit est celui du secteur tertiaire ; cette constatation manifeste simplement que le lieu premier de conflit et de rapports sociaux n'est autre aujourd'hui que l'Etat. Il ne s'agit pas de substituer un procès de non travail, une base bureaucratique à la détermination par la production, mais de cerner la précarité de la liaison au procès productif d'autant que celui-ci ne s'appréhende pas seulement dans le cadre national. La production dans le sous-développement et même dans le développement passe par les relations interétatiques. L'Etat est le grand relais, et cette médiation est prépondérante dans les nouveaux Etats dits de décolonisation. (cf. Conclusions du Colloque : Université de Paris VII — Laboratoire Tiers-Monde : *Entreprises et entrepreneurs en Afrique, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1983).

Dans l'étude du mouvement ouvrier au Maghreb, ce sont donc les normes du capitalisme industriel qui ont été reprises ; le seul correctif recherché (notamment dans l'étude de Mahmoud Ben Romdhane sur « les structures sociales et la place de la classe ouvrière en Tunisie »), l'a été dans la tentative de Nikos Poulantzas qui reconnaissait le rôle de l'Etat, mais n'en voulait pas moins le faire rentrer dans un alignement de structures de classe à partir du couple sacré : bourgeoisie et prolétariat, ou plutôt de ce ménage à trois avec libre cours de la petite bourgeoisie ; les classes gagnent un doublet dans l'Etat : petite bourgeoisie et bourgeoisie d'Etat. Pourquoi s'arrêter en chemin, et ne pas dédoubler le prolétariat, en salariat tertiaire et en fonction publique ? Ces opérations de rétablissement en lutte de classes, reporte sur l'Etat, le schéma du capitalisme industriel jusqu'à l'interprétation tautologique du capitalisme d'Etat qui prétend définir « la nature de classe de l'Etat », particulièrement de l'Etat algérien.

Une autre voie d'approche serait de se placer plus simplement devant les déclassements en sociétés dominées et paupérisées, prolétarisées donc, mais sans qu'il y ait, sinon ponctuellement, formation d'un prolétariat, et qui sont dans le même temps entraînées dans un double mouvement de reclassement, mais de reclassement partiel ou ailleurs. L'exode et l'émigration s'ouvrent, en effet, comme issue sociale, et les potentialités de départ sont énormes, mais comme elles sont bloquées de plus en plus aux frontières, elles se résolvent en urbanisation sous-prolétarienne. L'autre chance de reclassement mais qui a aussi ses limites, en passant par la scolarisation, tente l'entrée dans le secteur d'Etat : salariat d'établissements publics, administration, police et armée, et même promotion politique du syndicat au parti. Cette compréhension des classes en mouvement les insère dans le procès des formations nationales et nous explique la fonction sociale de l'Etat qui va se généralisant. Non seulement c'est la part

de salariat tertiaire et public qui tient le premier rang dans la société et devient objet premier des aspirations, mais l'autre part de la société, la plus nombreuse, celle « informelle » des masses ou des déshérités est, elle aussi, placée dans la mouvance étatique par des liens familiaux ou communautaires; elle se transforme en société assistée au fil d'une urbanisation sous-prolétaire qui, tant mal que bien, est prise en charge par l'Etat (logement-transport-santé et même mosquées). En ce travail de dislocation et de délocalisation, de malaxage et de regroupement, il ne peut guère s'établir une société civile tandis que la société politique est toute contenue dans l'appareil d'Etat et le parti; ce qui se développe n'est autre que la gestion étatique de la société. Cette charge de l'Etat redistributeur s'articule à la fonction relais dans l'interdépendance mondiale.

Si l'évolution sociale est ainsi centrée sur l'Etat, non seulement le mouvement ouvrier n'est pas le pôle unique ou privilégié, mais tous les conflits de classes deviennent indirects; les rapports et les contradictions sont tenues dans le filet des relations avec le pouvoir comme en témoigne ce rôle de médiateur que tentent de remplir les organisations syndicales. Nous nous situons là du côté des institutions pour ne pas dire de l'établissement, alors que la plus grande part des manifestations sociales se passe en marge, et la marge est majoritaire, rejetée vers l'inertie quotidienne, vers le jeu latéral des forces sans direction, vers le charriage des foules dans la rue. Certes en écho des mouvements sociaux des pays capitalistes centraux, des poussées collectives se font jour, parmi les jeunes plus que parmi les femmes et sur des modes culturels ou religieux de sens contraire; mais l'inorganique l'emporte. C'est sur ce porte à faux social, si les classes ouvrières ne sont que naissantes, d'une seconde naissance parfois, que vient buter le mouvement ouvrier puisqu'il existe par antécédence; il est au Maghreb un legs de l'histoire coloniale et du mouvement national.

II. — EXERCICE D'HISTOIRE OUVRIÈRE AU MAGHREB

L'histoire coloniale vaut au Maghreb ce paradoxe (cf. René Gallissot « Pour une histoire sociale du mouvement ouvrier » in colloque *Les sources et les méthodes de l'histoire de la classe ouvrière arabe*. I^{er} colloque, Organisation Arabe du Travail, 1978. Publications Alger, 1980), rappelé ici par Houari Touati, que le mouvement ouvrier précède la classe. Ce n'est certes pas là un cas unique, mais cette inversion de l'histoire ouvrière « classique » prend d'autant plus de force que la constitution même du mouvement s'est effectuée en un ordre sociologique également contraire : le syndicalisme de la fonction publique, fut, comme au Maroc, ou est devenu premier; la syndicalisation des employés (Algérie et Tunisie), l'a emporté par le nombre des adhérents et plus encore en fournissant les dirigeants, sur celle des ouvriers qui n'étaient présents qu'à l'intérieur d'une organisation fédérale ou unioniste dominée par ces capacitaires (« niveau certificat d'études » comme l'on dit pour le minimum). Les cadres de base étaient cheminots, postiers, traminots; c'était des instituteurs ou ces mêmes cadres qui fréquemment organisaient les dockers voire les mineurs pour ne rien dire de l'intervention de professions libérales à la direction même du mouvement

ouvrier, en Tunisie particulièrement. (Pour l'Algérie de l'entre-deux-guerres, cf. René Gallissot. « Le mouvement ouvrier en Algérie avant la deuxième guerre mondiale : les professions militantes d'après le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier ». 2^e Colloque de l'Organisation Arabe du Travail, 1979. *Travaux sur la classe ouvrière dans le monde arabe*. Alger, 1981). Depuis les années 1970, de nouveaux ancrages ouvriers apparaissent, mais la conformation acquise n'en agit pas moins; le mouvement ouvrier demeure surimposé au fait ouvrier; il perpétue ses institutions ou les recompose suivant les normes établies et la pratique antérieure; le primat du syndicalisme de fonctionnaires s'affirme outrageusement, comme l'encadrement par une intelligentsia administrative. C'est là « le fondement objectif » de cette attente quelque peu mystique d'une classe ouvrière, puisque le moule existe. En ce redoublement de la liaison à l'Etat, celle d'un salariat qui se pense suivant le modèle de représentation qu'est le mouvement ouvrier, en termes de prolétariat, et celle d'un syndicalisme politique reposant sur la fonction publique, nous retrouvons le nœud central du rapport à l'administration et au pouvoir. La table ronde en a donné plusieurs illustrations sociales.

La contribution de Chantal Bernard : « Résistances ouvrières dans l'Algérie en voie d'industrialisation », dans le sillage des études de sociologie du travail qui redécouvre la condition ouvrière du XIX^e siècle sous l'équivalence de l'usine et du bagne, cherche à discerner les réflexes de défense que suscitent la modernisation et la mise au travail usinier. Il est permis de douter du caractère « ouvrier » de ces manifestations, et même du caractère premier ou direct de ces réactions. Le taux d'absentéisme, les changements de postes ou d'emplois, la « résistance passive » sont vraisemblablement du même ordre de grandeur dans l'ensemble du secteur tertiaire. Peut-être y a-t-il quelquefois un écho de faits et gestes de l'encasernement ouvrier de l'industrialisation du XIX^e siècle en capitalisme développé, ou bien plutôt reprise d'actes d'une protestation inspirée du syndicalisme, ce qui témoigne donc de l'antécédence du mouvement ouvrier; mais la répétition de capitalisme sauvage n'est qu'apparemment le recommencement de l'industrialisation primitive. Elle est plus souvent le fait de ce que l'on appelle le secteur informel qui repose effectivement sur la soumission à une exploitation quasi clandestine tissée sur les rapports de parenté et d'origine, usant du travail noir des femmes et des enfants, mais l'absentéisme et pour cause est alors nul, alors que les résistances mises en avant concernent le secteur très formel et formalisé des établissements industriels. L'ouvriérisme héroïque ou le culturalisme des explications par la brisure des conduites et des mentalités communautaires ont-ils un sens face à des manifestations qui renvoient au salariat généralisé et non à la classe ouvrière, au dysfonctionnement du secteur public et à la retombée en cascade de pratiques courantes dans les organismes d'Etat, vers le secteur nationalisé et vers le secteur privé. Le cheminement ne serait-il pas inverse, par contagion qui présuppose la garantie du salariat ? L'interprétation en primitivisme ouvrier est largement controuvée quand l'étatisation ou l'assistance étatique règlent les conditions de travail.

Une seconde illustration est apportée par les grèves. Contrairement à une assimilation naïve, toute grève n'est pas ouvrière; les principales grèves en pays

du centre capitaliste sont même de moins en moins ouvrières; les longues grèves d'Amérique du Nord sont des grèves du tertiaire ou d'un secteur économique tout entier; c'est au reste le secret de leur longueur, ce sont des grèves à crédit. Déjà la situation coloniale et la lutte nationale avaient fait alterner deux types de grèves, celles proprement du travail renvoyant au syndicalisme généralement communistant, et celles des souks qui étaient des manifestations citadines de défi politique, doublées souvent de grèves des transports, des taxis plus que des bus mêmes. Aujourd'hui pour une certaine prolifération en courte durée de grèves d'entreprises, mal connues et peu étudiées et qui ne peuvent qu'être ponctuelles, les grèves se situent principalement dans les grands dépôts : ports et transports, et les grèves des transports nous ramènent cette fois à ces mouvements urbains qui entraînent les jeunes et les foules. Le mouvement ouvrier n'est qu'une composante d'un ensemble de mouvements sociaux tenus par leur rapport à la gestion étatique.

L'antériorité du mouvement ouvrier sur la classe et la vitesse acquise du syndicalisme n'en font pas moins que l'histoire politique plus que l'histoire sociale du Maghreb, peut s'analyser en suivant les hypothèses classiques d'histoire ouvrière sur deux plans notamment, celui de la revendication d'autonomie du mouvement ouvrier et celui de la conception de l'unité ou de l'union qui est mythe et stratégie du mouvement ouvrier. Parce que l'exemple tunisien a un effet grossissant, le rapport de Abdesselam Ben Hamida met en valeur le jeu croisé entre l'organisation syndicale et le plan politique, les tentatives de transposition politique du syndicalisme, et à répétition jusqu'au coup de force, la volonté du parti d'user du syndicat comme d'une courroie de transmission. Je reprends ici le tableau des rapports entre partis et syndicats déjà dressé ailleurs et qui présente les faces diverses de la revendication d'*autonomie du mouvement ouvrier* (René Gallissot « Socialisme et syndicalisme » dans *Jaurès et la classe ouvrière*. Collection Le Mouvement Social, Paris 1981). La contradiction est dans cette notion qui vise le rapport à l'Etat, au gouvernement ou au Palais, et plus encore cherche à prendre ses distances avec la force dominante en nationalisme tout en maintenant la liaison entre syndicalisme et politique, voire la subordination du syndicat au parti. En simplifiant et mis à part le conseilisme (conseils locaux, conseils d'usine ou soviets) qui n'a cours qu'en phase d'exception que l'on appelle révolutionnaire, il est possible de ramener à quatre figures, le couple parti-syndicat.

1) La thèse anarcho-syndicaliste affirme l'autosuffisance de l'organisation ouvrière unique pour que l'émancipation des travailleurs soit le fait des travailleurs eux-mêmes, le syndicat fait fonction de parti; l'organisation ouvrière tend à être un tout. A partir de cette totalité, s'est constitué le type rare de parti symbiose dont le plus bel exemple est l'ancien Parti Ouvrier Belge, parti ouvrier précisément et non pas socialiste, englobant les organisations politiques locales et régionales, les syndicats par adhésion collective, les coopératives fort importantes, et aussi les organismes culturels (sport-musique-presse-maisons du peuple, etc.). La tentation s'exerce sur tout grand parti, avec ses organes subordonnés, de former une contre-société et donc de se rapprocher de ce modèle.

2) Le second type répond à la thèse travailliste qui inverse le sens de la courroie de transmission : le parti n'est, par la représentation parlementaire, que l'expression politique du syndicat qui est donc premier. En Tunisie, une longue concurrence avant et après l'indépendance, prépare le syndicalisme à se réclamer de ce travaillisme; tout élan de masses comme en 1978 redonne vigueur à cette prétention de puissance syndicale.

3) Le schéma le plus commun en histoire ouvrière est celui qui prolonge la thèse de la Social-démocratie allemande défendue au sein de la II^e Internationale, disons que c'est le modèle socio-démocrate, qui met en parallèle parti et syndicat. Les organisations paraissent séparées, les congrès s'ignorent : au congrès du parti qui est l'organe politique, il n'est pas question ni de grèves, ni de revendications professionnelles qui sont la raison d'être du syndicat, organe de défense économique et sociale. En fait, comme entre SFIO et CGT, celle de Jouhaux, et le syndicalisme enseignant jusqu'à la FFN, la transmission s'effectue par échanges et relations personnelles, appartenance de tendances ou de courants sinon retrouvailles de leaders, y compris sur le plan local ou dans l'entreprise. L'on ne dira jamais assez la force acquise au Maghreb du syndicalisme d'enseignants qui ont formé une relève qui s'inspire encore du parallélisme formel illustré par la réciprocité entre SNT, MAIF et socialisme; ce corporatisme amical pratique aussi l'entrisme dans les organismes publics, sans compter sa présence directe dans l'administration; il y a plus qu'une prédisposition à ce corporatisme syndical qui bénéficie de la protection publique, sous un gouvernement socialiste. Cet apprentissage syndical est au moins un trait commun aux trois pays, et qui n'est peut-être pas absent de Libye.

4) La thèse la plus connue, la thèse léniniste, est celle de la commande de l'organisation de masse par le parti d'avant-garde. Nouveau paradoxe : ce sont alors les partis nationalistes qui réalisent le plus pleinement le modèle léniniste, en particulier en Tunisie et en Algérie; c'est qu'il correspond en fait au schéma de l'Etat-parti, quand le syndicalisme d'influence ou d'obédience communiste, par opposition, se réclame de l'autonomie ouvrière.

Ce mimétisme entre nationalisme et communisme renvoie à la rivalité en profondeur des deux centralités en quête de légitimation et en prétention de monopole, mais surtout nous fait entrer dans l'approche comparative de la construction de l'Etat entre pays communistes et nouveaux Etats du Tiers-Monde; le modèle ne s'inverse-t-il pas, du parti-Etat à l'Etat-parti qui entend, à coups répétés, mettre en place le parti pour contrôler les organisations de masse à commencer par la centrale syndicale? (cf. *Histoire générale du socialisme*, tome IV, PUF Paris). Mais en ces schémas hérités de l'histoire classique, se dissimule aussi le jeu de relations sociales qui opèrent par regroupement suivant des solidarités locales ou familiales. L'autonomie reçoit un autre sens quand elle exprime un particularisme régional comme ce fut le cas dans la formation des fédérations de chemin de fer en Tunisie pour ne rien dire de la construction des groupes dirigeants, et ce fonctionnement parallèle à celui du parti politique ou au Maroc, d'un parti, assure aussi cette promotion masculine et familiale qui fait porter aux responsables syndicaux un costume aussi triste que celui qu'arbore

le personnel d'Etat. Cette masculinité sur fond familial régional ou citadin traduit l'avènement de l'intelligentsia dans les institutions, le syndicalisme étant la voie ouverte parce que les autres sont ferrées, et les étangs supérieurs déjà occupés, à l'exercice public de cette intelligentsia prolétaroïde que Max Weber et Pierre Bourdieu annonçaient. Ce détour finit encore par revenir au salariat d'employés et à la fonction publique qui se détache du déclassé général.

En transposant les catégories de l'histoire ouvrière classique, il est semblablement possible de suivre les aléas de la notion d'*Union*. L'Union syndicale s'oppose à la Confédération, comme l'indique la rupture qui a constitué l'UGTT, UMT et l'UGTA face à la Confédération Générale du travail. Le sigle d'Union déplace le centre de gravité de la classe vers la nation, comme Bourguiba l'annonçait explicitement dans son article sur les syndicats au début des années 1930. C'est de cette époque précisément que le terme tire sa double origine qui fait écho au fascisme et au rassemblement populaire antifasciste; dans l'un et l'autre camp de surcroît, triomphe le mot peuple. Il est alors, non sans chevauchement, deux sens à ce dernier mot comme à l'union : un sens national et un sens populiste ou plébéen. L'appel mussolinien aux nations prolétaires en pénétrant le monde arabe joue la confusion, et les « chartes nationales » de ces années célèbrent la volonté d'union. Bien sûr les partis nationalistes ne cessent d'invoquer l'unité nationale comme encore en Tunisie en janvier 1978, pour capter les dispositions du syndicalisme. L'analyse lexicale du *Journal Al Chaab* (le nom à lui seul est un résumé) suit les oscillations de ce vocabulaire pour relever le glissement de « l'union de tout le peuple » vers « l'unité populaire » qui est le fait des classes exploitées. (cf. communication de Hachemi Karoui et Mehdi Messaoudi « Le discours syndical en Tunisie »). C'est reprendre la signification plébéenne de la stratégie communiste de Front populaire réunissant les travailleurs, les petits, les non privilégiés contre les parasites et les exploités ou contre les féodalités. Dès 1956, le rapport moral de l'UGTT (œuvre de Ben Salah), en refusant l'amalgame de l'unité nationale, entendait promouvoir « l'unité des masses populaires », en suivant le mode énumératif en usage dans le mouvement communiste et plus largement le mouvement ouvrier, en appelait aux « ouvriers, fonctionnaires, petits paysans, jeunes »; en cette gradation de dignité descendante, il manque encore les femmes, alors que les fonctionnaires ont déjà pris le pas sur la paysannerie. Une formule plus révélatrice encore nomme « le peuple des salariés ». Au Maroc, la création d'une Confédération du travail marque également la rupture avec l'unionisme, comme en Algérie les efforts d'utilisation syndicale de la législation de Gestion Socialiste des Entreprises témoignent de la décantation de « l'union de tout le peuple ». Mais un mouvement social polymorphe et la poussée de masses déclassées peuvent-ils trouver leur expression et des moyens d'action dans des organisations syndicales formées à l'école et au discours de classe ouvrière et dans un syndicalisme qui s'est calqué sur le développement étatique ?



Cette mise en doute de la centralité ouvrière du moins dans ses applications à l'histoire du Maghreb, ne laisse pas place à un éclectisme des approches en cumul impressionniste de notations économiques, idéologiques ou politiques, ni à une dérive en histoire culturelle en mal de spécificités ou d'identités etc. Le travail historique devient par contre *géo-sociologique* à la manière des essais monographiques présentés ici et des enquêtes de terrain qui suivent le déplacement ouvrier hors de Casablanca et hors des ports dans les trois pays en une esquisse de décentralisation qui demeure cependant plus sous-traitante qu'industrialisante. Des points nouveaux s'inscrivent dans le formidable procès de l'urbanisation qui fait basculer le rapport entre villes et campagne; c'est la fin des paysanneries et du monde rural, et donc de l'illusion qui célébrait le fellah pour l'opposer au mouvement ouvrier; mais c'est aussi l'immersion de ce qui est ouvrier dans la sous-prolétarianisation urbaine. Les géographes ne cessent de le montrer, mais les historiens restent encore attachés à un jeu de classes révolu.

Le deuxième mode d'ouverture de l'histoire ouvrière au Maghreb devrait aller vers une *transversalité sociale et nationale*. La mobilité compte plus que les traditions et la continuité des organisations; il s'agit non seulement de l'exode et des migrations internes et internationales, celles qui passent par le sud tunisien ou sont tronquées entre l'Algérie et le Maroc, mais la poussée des générations, de cette potentialité au départ d'une jeunesse vouée à la paupérisation culturelle. Parler d'émigration, c'est aussi porter l'attention sur la ligne de démarcation entre le national et l'étranger, et sur ces conflits en nationalisme qui chassent les Marocains d'Algérie, séparent les Libyens, des travailleurs étrangers, fussent-ils arabes ou sahariens; l'arabisme est en question en ces discriminations. Surtout les recherches ont besoin de sortir de l'enfermement nationaliste dominé par le complexe de fidélité au mouvement national pour dépasser les débats politiques liés à une conception figée de la classe et du mouvement ouvrier, et oser en toute liberté, le comparatisme sociologique.

René GALLISSOT *

* Université de Paris VIII.